

CPO : Convention Pluriannuelle d'Objectifs : arme de destruction du métier de conseiller

Depuis 2008, ces CPO, issues de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances) gangrènent le réseau des missions locales. En 2011, a eu lieu le plus grand rassemblement de salariés de Missions locales, près de 2000 à Paris, pour exiger la suppression de cette logique d'objectifs quantitatifs qui prime sur l'accompagnement et sur le service à rendre aux jeunes.

Désormais, les Directions n'ont d'yeux que pour les objectifs CPO. Dans certaines missions locales, les conseillers sont sous la coupe et la pression de tableaux de bords mortifères.

Conditions de travail détériorées : les Missions locales championnes de France ?

Un taux d'absentéisme record : **7,5 %** (contre 4,6% dans la métallurgie et 6,2% dans l'aide à domicile).

Les conditions de travail en missions locales ne cessent de se dégrader. Depuis 2008, l'année de création des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO), les salariés sont soumis à des pressions pour « faire rentrer les jeunes » dans les dispositifs qui se suivent, se chevauchent, se concurrencent. Voilà la réalité du secteur des missions locales !

La CGT exige :

- **La fin des objectifs individuels et de la CPO**
- **Un financement lié à l'obligation de moyens**